



**DECISION DU MAIRE N° 15/2025
DU 5 JUIN 2025**

**ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE RESTAURATION
DU PIGEONNIER AU DOMAINE DE LA SAUSSAIE
SUR LA COMMUNE DE VERT LE GRAND**

Le Maire de Vert le Grand ;

VU le Code Général des Collectivités territoriales notamment l'article L 2122-22 ;

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 28 septembre 2020 portant délégation générale à Monsieur le Maire dans le cadre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT la volonté de la commune de Vert le Grand de restaurer le bâtiment dit du Pigeonnier situé au sein du domaine de la Saussaie,

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'attribuer le marché relatif aux travaux de restauration du pigeonnier au Domaine de la Saussaie sur la commune de Vert le Grand pour le lot 1 : Maçonnerie – pierre de taille ;

CONSIDERANT l'analyse des offres et le choix de la société DUBOCQ SAS pour le lot 1 d'un montant de 129 160.00 € HT soit 154 992.00 € TTC ;

DECIDE

ARTICLE 1er : de signer le marché avec la société DUBOCQ SAS pour le lot 1 : Maçonnerie – pierre de taille pour les travaux de restauration du pigeonnier au Domaine de la Saussaie sur la commune de Vert le Grand pour un montant de 129 160.00 € HT soit 154 992.00 € TTC

ARTICLE 2 : La décision sera notifiée à l'intéressé.

ARTICLE 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Versailles, dans un délai de 2 mois, à compter de sa publicité.

A Vert le Grand, le 5 juin 2025

Le Maire,

Benoît MARAIS